



Service public

Fédération syndicale SUD

Pl. Chauderon 5 - 1003 Lausanne

tél. 021 / 351 22 50

e-mail info@sud-vd.ch

site www.sud-vd.ch

Lausanne, le 14 juillet 2025

Politique austéritaire – Coupes dans la santé subventionnée – Demande d'ouverture immédiate de négociations

Le DSAS opère une série de coupes très significatives sur un certain nombre d'établissements de la santé subventionnée. Le DSAS prend ainsi la prééminence sur le terrain dans la politique austéritaire que le Conseil d'Etat conduit dans l'échéance présente.

Le département ne peut ignorer que les décisions dont il prend la responsabilité ont de claires incidences sur les conditions de travail et l'emploi du personnel des établissements affectés. Il n'est en aucun cas recevable qu'il n'assume pas la situation qui est créée par les décisions de l'Exécutif gouvernemental et du département.

Nous demandons donc au DSAS et à l'employeur public d'informer avec précision les syndicats, associations et représentations du personnel concerné sur les mesures décidées et leur incidence et d'ouvrir immédiatement les négociations pertinentes afin que les conditions de salaire, de travail et d'emploi du personnel soient sauvegardées et garanties.

La situation qui s'impose à certaines institutions et à leur personnel dépasse, et de loin, de « simples » mesures de plan social. Il s'agit bien de veiller au maintien des conditions de travail et des prestations consenties à la population. La responsabilité du département est clairement engagée et nous lui demandons d'y répondre. Les directions des institutions concernées et la FHV n'ont par elles-mêmes que de maigres possibilités de répondre à la situation que le DSAS a déterminée. C'est bien l'employeur public qui peut et doit répondre à la situation d'urgence mise en place par ce saut qualitatif dans la politique austéritaire. De cette politique-là, en général, nous attendons le pire. Aussi, faut-il réagir au plus vite. Ce que nous demandons au DSAS par l'ouverture immédiate de négociations.

En particulier, nous rappelons que notre syndicat s'est fortement engagé sur les questions des conditions de travail et de revenu salarial pour le Pôle Santé du Pays-d'Enhaut (PSPE). Depuis, nous savons que beaucoup de démarches ont été entreprises pour répondre aux défis que l'avenir de ce pôle posait.

Par les coupes que le DSAS annonce, ce département porte un mauvais coup à tous ces efforts. Nous tenions à le souligner même si le problème désormais posé a une envergure plus générale que le destin du PSPE.

Négociations immédiates !